



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Strength Training Equipment	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0100-16C089/A	Date 2016-01-06
Client Reference No. - N° de référence du client W0100-16-C089	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-219-9736	
File No. - N° de dossier HAL-5-75179 (219)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-02-16	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Richard, Linda K.	Buyer Id - Id de l'acheteur hal219
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5261 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE SEE HEREIN Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9
Nova Scot

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
1.1 BESOIN	2
1.2 COMPTE RENDU	2
1.3 ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS.....	2
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	2
2.4 LOIS APPLICABLES	3
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	3
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	4
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	4
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	5
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	5
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	5
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	6
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	6
6.2 BESOIN	6
L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR LES ARTICLES DECRITS A L'ANNEXE « A », BESOIN.	6
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	7
6.4 DURÉE DU CONTRAT	7
6.5 RESPONSABLES	7
6.6 PAIEMENT	8
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	9
6.8 ATTESTATIONS	9
6.9 LOIS APPLICABLES	9
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	9
6.11 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CUA</i>	10
ANNEXE « A ».....	11
BESOIN.....	11
ANNEXE « B »	20
BASE DE PAIEMENT	20
ANNEXE « D »	26
CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS	26
ANNEXE « E »	27
NOMMES DES ADMINISTRATEURS	27

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail sous l'annexe A – Besoin.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2015-07-03 Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et

- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Voyez l'annexe A - Besoin

4.1.1.2 Critères techniques cotés

Voyez l'annexe C - Valeurs numériques pour l'évaluation de la soumission

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection – Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique et du prix

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
 - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
 - b. satisfaire à tous les critères obligatoires; et
2. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences « a) ou b) » seront déclarées non recevables.
3. La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 70 % sera accordée au mérite technique et une proportion de 30 % sera accordée au prix.
4. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 70 %. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 30 %
5. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
6. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de déclaration (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2016.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Linda Richard
Titre : Agente d'approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Adresse : 1713 Bedford Row
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3C9
Téléphone : (902) 496-5261
Télécopieur : (902) 496-5016
Courriel : linda.k.richard@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : (SERA NOMMÉ)

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ _

Télécopieur : ____ _

Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ _

Télécopieur : ____ _

Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes selon un montant total de _____ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CUA* C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.6.3 Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA H1000C* (2008-05-12), Paiement unique

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*)

N° de l'invitation - Sollicitation No.

W0100-16C089

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W0100-16-C089

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier
HAL-5-75179

Id de l'acheteur - Buyer ID

HAL219

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.11 Clauses du *Guide des CCUA*

D5328C	(2014-06-26)	Inspection et acceptation
A9068C	(2010-01-11)	Règlements concernant les emplacements du gouvernement
G1005C	(2008-05-12)	Assurances

ANNEXE « A »

BESOIN

Exigences en matière d'équipement de musculation

Exigences d'installation : L'équipement doit être installé avant le 31 mars 2016 aux établissements ci-dessous.

1. Centre du conditionnement physique et des sports Stadplex (Stadacona)

Adresse de livraison :

Centre du conditionnement physique et des sports Stadplex
Bâtiment S-24, BFC Halifax
5470, rue Gangway
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5X5

2. Centre du conditionnement physique et des sports de la Flotte (arsenal maritime)

Adresse de livraison :

Centre du conditionnement physique et des sports de la Flotte
Bâtiment D-216, arsenal CSM
2588, rue Provo Wallis
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5X5

3. Centre du conditionnement physique et des sports de Shearwater (Shearwater)

Adresse de livraison :

Centre du conditionnement physique et des sports de Shearwater
Bâtiment SH-57, 12^e Escadre Shearwater
30, rue Boundary
Shearwater (Nouvelle-Écosse) B0J 3A0

Exigences générales

1. Les soumissionnaires doivent pouvoir fournir au moins 80 % de l'équipement de musculation demandé (29 des 36 pièces d'équipement, dans les quantités demandées) pour être jugés conformes.

2. Si un soumissionnaire ne dispose pas de l'une des pièces d'équipement demandées, il peut soumettre à l'évaluation un produit équivalent qui cible les mêmes groupes de muscles, à condition que celui-ci respecte toutes les exigences générales.
3. Les soumissionnaires doivent être un détaillant autorisé pour les produits offerts depuis au moins un an et fournir les documents du fabricant en faisant foi.
4. Les soumissionnaires doivent fournir par écrit les spécifications du fabricant exigées. Si les unités de mesure des spécifications diffèrent de celles demandées, les soumissionnaires doivent fournir la conversion requise, et ce, pour toutes les spécifications.
5. Les soumissionnaires doivent fournir les documents de garantie du fabricant pour l'équipement de musculation, lequel doit être garanti sur place au moins comme suit : 10 ans sur la structure, 2 ans sur les poulies et les paliers, 1 an sur les autres pièces (bouchons d'extrémité, câbles, tiges de sélection, écrans, plaques ou composants de poids, mécanismes de réglage des bancs, etc.), ainsi que 90 jours sur les poignées, le rembourrage et les barres ou les poignées pour les accessoires.
6. L'équipement de musculation à charge guidée et à charge libre doit être de qualité commerciale, de même que respecter toutes les normes de sécurité ASTM applicables à l'équipement de conditionnement physique.
7. Structures : Les structures doivent consister en des tubes en acier laminé à froid de 2 po sur 2 po, de calibre 11 (ou plus gros) et à construction monopièce solide soudée (quantité minimale de joints boulonnés). Les composants ronds en acier, comme les poignées, les tiges et autres zones soumises à de fortes contraintes doivent être faits d'acier laminé à froid.
8. Rangement des plaques : Le rangement des plaques olympiques et les tiges de chargement doivent être en acier rond d'au moins 1 ½ po et de calibre 11. De plus, une butée en caoutchouc doit être posée à la base de chaque tige.
9. Finition : Revêtement en poudre d'une couleur standard de l'industrie (blanc, noir ou gris) avec une surface dure et résistante à l'écaillage.
10. Matériel : Boulons SAE de classe 5 (ou mieux) et de classe supérieure en fonction des exigences de charge.
11. Tiges de guidage des piles de poids : Tiges en acier massif d'au moins 1 po de type mobile, afin qu'elles s'alignent automatiquement durant le déplacement des poids.
12. Tige de sélection des piles de poids : Tiges en acier massif, magnétiques et fixées de façon permanente aux poids à l'aide d'une courroie ultra résistante ou d'un autre mécanisme.
13. Suspension des piles de poids : Butées en caoutchouc ultra résistant afin de réduire le bruit et les vibrations.
14. Piles de poids : Accessibles depuis la position de l'exercice et munis d'étiquettes clairement visibles indiquant les augmentations en livres.
15. Manchons : Manchons à bride dépassant la partie supérieure de chaque plaque de poids, afin d'éviter les contacts métal à métal entre les plaques de poids.
16. Paliers : Paliers étanches d'une capacité nominale minimale de 2000 lb.

17. Déplacement des poids : Câbles de qualité aéronautique ou ceintures en kevlar d'une résistance à la rupture d'au moins 2000 lb, poulies en nylon renforcé de fibre de verre avec paliers doubles scellés et dômes bombés ou rainures sur mesure pour assurer une trajectoire adéquate.
18. Rembourrage : Les coussinets doivent avoir des coutures doubles et des coins non repliés.
19. Ancrage : L'appareil doit comporter des trous d'ancrage pour être fixé au plancher, au besoin.

Équipement de musculation - Exigences individuelles

Équipement de musculation à charge guidée

1.0 Appareil à charge guidée de développé des jambes en position assise

Exigences obligatoires

- 1.1 Dossier réglable
- 1.2 Poignées de stabilité
- 1.3 Pile de poids d'au moins 300 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

- 1.4 Poignée d'appui facilitant l'entrée et la sortie
- 1.5 Pile de poids de 350 lb ou plus

2.0 Appareil à charge guidée d'extension des mollets en position debout

Exigences obligatoires

- 2.1 Épaulettes à angle
- 2.2 Poignées
- 2.3 Pile de poids d'au moins 300 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

- 2.4 Appui-pieds à angle
- 2.5 Pile de poids de 350 lb ou plus

3.0 Appareil à charge guidée d'extension des jambes en position assise

Exigences obligatoires

- 3.1 Dossier réglable
- 3.2 Manchon à alignement automatique
- 3.3 Pile de poids d'au moins 200 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

- 3.4 Mécanisme de réglage de siège à ressort
- 3.5 Pile de poids de 250 lb ou plus

4.0 Appareil à charge guidée de flexion des jambes en position couchée

Exigences obligatoires

- 4.1 Poignées
- 4.2 Manchon
- 4.3 Appui-hanches
- 4.4 Appui-torse ou avant-bras
- 4.5 Pile de poids d'au moins 200 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

- 4.6 Manchon à alignement automatique
- 4.7 Pile de poids de 250 lb ou plus

5.0 Appareil à charge guidée de flexion des jambes en position assise

Exigences obligatoires

5.1 Appui-cuisses et dossier réglable

5.2 Poignées

5.3 Pile de poids d'au moins 160 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

5.4 Manchon à alignement automatique

5.5 Pile de poids de 200 lb ou plus

6.0 Combinaison d'extension et de flexion des jambes en position assise

Exigences obligatoires

6.1 Fonctions doubles d'extension et de flexion des jambes

6.2 Dossier réglable

6.3 Poignées

6.4 Pile de poids d'au moins 160 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

6.5 Manchon à alignement automatique

6.6 Pile de poids de 200 lb ou plus

7.0 Combinaison d'abduction et d'adduction de la hanche

Exigences obligatoires

7.1 Fonctions doubles d'adduction et d'abduction de la hanche

7.2 Dossier réglable

7.3 Poignées

7.4 Pile de poids d'au moins 200 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

7.5 Les bras d'exercice peuvent être réglés depuis la position de l'utilisateur

7.6 Pile de poids de 250 lb ou plus

8.0 Appareil à charge guidée pour les muscles fessiers

Exigences obligatoires

8.1 Appui abdominal réglable

8.2 Poignées à angle

8.3 Appui avant-bras

8.4 Pile de poids d'au moins 160 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

8.5 Bras de levier contrebalancé pour assurer une faible résistance de départ

8.6 Pile de poids de 200 lb ou plus

9.0 Appareil à charge guidée de demi-redressements assis

Exigences obligatoires

9.1 Pile de poids d'au moins 200 lb

10.0 Appareil à charge guidée de développé des pectoraux

Exigences obligatoires

10.1 Siège réglable

10.2 Mouvement de bras convergeant

10.3 Pile de poids d'au moins 200 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

10.4 Bras de levier contrebalancés indépendants pour assurer une faible résistance de départ

10.5 Bras ou pédale de retenue

10.6 Pile de poids de 250 lb ou plus

11.0 Appareil à charge guidée de développé incliné

Exigences obligatoires

11.1 Siège réglable

11.2 Mouvement de bras convergeant

11.3 Pile de poids d'au moins 200 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

11.4 Bras de levier contrebalancés indépendants pour assurer une faible résistance de départ

11.5 Bras ou pédale de retenue

11.6 Pile de poids de 250 lb ou plus

12.0 Appareil à charge guidée d'écarté couché et de musculation des deltoïdes arrière

Exigences obligatoires

12.1 Fonctions doubles d'écarté couché et de musculation des deltoïdes arrière

12.2 Siège réglable

12.3 Bras d'exercice indépendants

12.4 Pile de poids d'au moins 200 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

12.5 Options de poignées multiples

12.6 Réglages multiples de position de départ, au moyen de cames placées au-dessus de la tête

12.7 Pile de poids de 250 lb ou plus

13.0 Appareil à charge guidée de développé des épaules

Exigences obligatoires

13.1 Siège réglable

13.2 Mouvement de bras convergeant

13.3 Pile de poids d'au moins 200 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

13.4 Bras de levier contrebalancés indépendants pour assurer une faible résistance de départ

13.5 Bras ou pédale de retenue

13.6 Pile de poids de 250 lb ou plus

14.0 Rameur à charge guidée

Exigences obligatoires

14.1 Poignées permettant des positions en pronation, en supination et à prise neutre

14.2 Siège réglable

14.3 Mouvement de bras divergeant

14.4 Pile de poids d'au moins 200 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

14.5 Poignées rotatives

14.6 Bras de levier indépendants

14.7 Pile de poids de 250 lb ou plus

15.0 Appareil à charge guidée de traction assistée et de flexion des bras

Exigences obligatoires

15.1 Plaque de pied réglable permettant des tractions à la barre fixe et des répulsions aux barres parallèles, avec et sans assistance

15.2 Poignées multiples

15.3 Pile de poids d'au moins 200 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

15.4 Options de poignées multiples

15.5 Pile de poids de 250 lb ou plus

16.0 Appareil à charge guidée d'extension des triceps

Exigences obligatoires

16.1 Dossier et siège réglables

16.2 Pile de poids d'au moins 160 lb

Exigences supplémentaires

16.3 Barre bombée ou multiples poignées offrant diverses prises

16.4 Pile de poids de 200 lb ou plus

17.0 Appareil à charge guidée de flexion des avant-bras

Exigences obligatoires

- 17.1 Appui pour le sternum et siège réglables
- 17.2 Bras de levier à alignement automatique
- 17.3 Came à résistance variable
- 17.4 Pile de poids d'au moins 160 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

- 17.5 Bras de levier contrebalancés indépendants pour assurer une faible résistance de départ
- 17.6 Pile de poids de 200 lb ou plus

18.0 Multistation à charge guidée de huit postes

Exigences obligatoires

- 18.1 Au moins 3 poulies réglables (hauteur totale de la tour)
- 18.2 1 poulie d'extension des triceps
- 18.3 2 appareils de tirage vertical à la poitrine
- 18.4 2 appareils à poulie haute/basse
- 18.5 Barre de traction
- 18.6 Distance maximale de 165 pouces entre les deux tours
- 18.7 Au moins 8 piles de poids : 1 fois 150 lb (ou plus), 3 fois 200 lb (ou plus) et 4 fois 300 lb (ou plus).

Exigences supplémentaires - Cotées

- 18.8 Modèle personnalisable
- 18.9 Accessoires et pièces supplémentaires fournis

19.0 Appareil de suspension fléchie

Exigences obligatoires

- 19.1 Barre de traction intégrée offrant de multiples prises
- 19.2 Rangement intégré des pièces et des accessoires
- 19.3 Rapport poulie/levage d'au moins 4:1
- 19.4 Déplacement de câbles d'au moins 11 pieds
- 19.5 Distance minimale de 50 pouces entre les poulies
- 19.6 Au moins deux piles de poids de 350 lb

Exigences supplémentaires - Cotées

- 19.7 Accessoires fournis
- 19.8 Plus de 12 pieds
- 19.9 Piles de poids de 375 lb ou plus

Équipement de musculation à charge libre

20.0 Appareil à charge libre de développé des jambes

Exigences obligatoires

- 20.1 Dossier réglable
- 20.2 Mécanisme de rangement qui se désengage automatiquement lorsque l'utilisateur commence l'exercice
- 20.3 Au moins deux supports de plaque

Exigences supplémentaires - Cotées

- 20.4 Barre d'appui sur la plaque de pied pour faciliter l'entrée et la sortie
- 20.5 Plus de 2 supports de plaque

21.0 Machine Smith

Exigences obligatoires

- 21.1 Tiges de guidage en acier massif d'au moins 1 po
- 21.2 Au moins 6 supports de plaque

Exigences supplémentaires - Cotées

21.3 Barre d'essai olympique d'au moins 1500 lb

21.4 Plus de 6 supports de plaque

22.0 Appareil à charge libre d'extension des mollets en position assise

Exigences obligatoires

22.1 Appui-cuisses réglable

Exigences supplémentaires - Cotées

22.2 Barre d'appui sur l'appui-cuisses pour faciliter l'entrée et la sortie

22.3 Supports de plaque

23.0 Appareil à charge libre de développé incliné

Exigences obligatoires

23.1 Siège réglable

23.2 Bras de levier indépendants à mouvement convergeant

Exigences supplémentaires - Cotées

23.3 Poignées multiples

23.4 Supports de plaque

24.0 Appareil à charge libre de développé des épaules

Exigences obligatoires

24.1 Siège réglable

24.2 Bras de levier indépendants à mouvement convergeant

Exigences supplémentaires - Cotées

24.3 Poignées multiples

24.4 Supports de plaque

25.0 Appareil de tirage en T en position inclinée

Exigences obligatoires

25.1 Poignées multiples

Exigences supplémentaires - Cotées

25.2 Appui-torse

25.3 Siège réglable

25.4 Supports de plaque

Rangement, bancs et autres pièces

26.0 Support à usage multiple

Exigences obligatoires

26.1 Au moins 12 positions de rangement

26.2 Au moins 4 po de distance entre les positions de rangement

26.3 Au moins 2 prises de barre de sécurité

26.4 Au moins 2 crochets de barre

26.5 Au moins 1 barre de traction intégrée

26.6 Longueur d'au moins 80 pouces

26.7 Largeur d'au moins 64 pouces

26.8 Hauteur d'au moins 90 pouces

26.9 Au moins 8 supports de plaque

Exigences supplémentaires - Cotées

26.10 Au moins 20 points de réglage disponibles

26.11 Barre de traction, barre latérale et autres supports supplémentaires

26.12 Rangement frontal à l'aide de tiges, de coupelle en J ou en V et de crochets

26.13 2 barres latérales (en plus des prises de barre de sécurité)

26.14 Supports à barre olympique

26.15 Bande élastique ou dispositifs de fixation

26.16 Plateformes de remise en place

26.17 Plus de 8 supports de plaque

27.0 Demi-support

Exigences obligatoires

- 27.1 Au moins 12 positions de rangement
- 27.2 Au moins 4 po de distance entre les positions de rangement
- 27.3 Au moins 2 prises de barre de sécurité
- 27.4 Au moins 2 crochets de barre
- 27.5 Longueur d'au moins 72 pouces
- 27.6 Largeur d'au moins 64 pouces
- 27.7 Hauteur d'au moins 90 pouces
- 27.8 Au moins 8 supports de plaque

Exigences supplémentaires - Cotées

- 27.9 Barre de traction intégrée
- 27.10 Supports à barre olympique
- 27.11 Bande élastique ou dispositifs de fixation
- 27.12 Plus de 8 supports de plaque

28.0 Appareil d'élévation des jambes en position debout

Exigences obligatoires

- 28.1 Appui avant-bras à angle
- 28.2 Poignées supplémentaires pour extension des bras

29.0 Appareil d'hyperextension incliné

Exigences obligatoires

- 29.1 Appui-cuisses réglable pour convenir à diverses grandeurs d'utilisateur
- 29.2 Au moins 2 poignées

Exigences supplémentaires - Cotées

- 29.3 Inclinaison réglable
- 29.4 Appui-cuisses à angle

30.0 Banc de développé couché olympique

Exigences obligatoires

- 30.1 Au moins 2 positions de rangement
- 30.2 Au moins 4 supports de plaque

Exigences supplémentaires - Cotées

- 30.3 Mécanisme de démarrage de remise en place pivotante
- 30.4 Plus de 4 supports de plaque

31.0 Banc olympique à trois positions

Exigences obligatoires

- 31.1 Au moins 2 positions de rangement
- 31.2 Dossier réglable, de -10 degrés (décliné) à 30 degrés (incliné) ou mieux
- 31.3 Siège réglable
- 31.4 Au moins 6 supports de plaque

Exigences supplémentaires - Cotées

- 31.5 Repose-pieds à 2 positions
- 31.6 Plus de 6 supports de plaque

32.0 Appareil de flexion des avant-bras sur un plan incliné en position assise

Exigences obligatoires

- 32.1 Siège réglable
- 32.2 Surfaces de flexion à angle et verticale
- 32.3 Appui-barres

Exigences supplémentaires - Cotées

32.4 Siège à angle

32.5 Supports de plaque

33.0 Banc réglable (horizontal, incliné et vertical)

Exigences obligatoires

33.1 Réglable depuis une position horizontale (0 degré) jusqu'à une position verticale (au moins 80 degrés)

Exigences supplémentaires - Cotées

33.2 Roulettes facilitant le transport

34.0 Banc réglable (décliné, horizontal et incliné)

Exigences obligatoires

34.1 Réglable de -10 degrés (décliné) à 75 degrés (incliné) ou mieux

Exigences supplémentaires - Cotées

34.2 Roulettes facilitant le transport

35.0 Banc de redressement assis réglable

Exigences obligatoires

35.1 Réglable au moins à -30 degrés

35.2 Poignée facilitant l'entrée et la sortie

Exigences supplémentaires - Cotées

35.3 Réglable à plus de -30 degrés

36.0 Support pour haltères courts

Exigences obligatoires

36.1 3 étages

36.2 Au moins 15 paires

36.3 À angle pour faciliter le rangement

36.4 De type selle

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

Les prix doivent être indiqués en dollars canadiens, FAB destination. Sont inclus les droits de douane et les taxes applicables sont en sus.

Article/Exigence	Quantité			Total (A)	Prix par unité (B)	Prix Calculé (A x B)
	Stadacona	Arsenal maritime	Shearwater			
1. Appareil à charge guidée de développé des jambes en position assise	1	0	1	2		
2. Appareil à charge guidée d'extension des mollets en position debout	0	0	1	1		
3. Appareil à charge guidée d'extension des jambes en position assise	1	0	1	2		
4. Appareil à charge guidée de flexion des jambes en position couchée	1	0	1	2		
5. Appareil à charge guidée de flexion des jambes en position assise	1	0	1	2		
6. Combinaison d'extension et de flexion des jambes en position assise	0	1	0	1		
7. Combinaison d'abduction et d'adduction de la hanche	1	1	1	3		
8. Appareil à charge guidée pour les muscles fessiers	1	0	1	2		
9. Appareil à charge guidée de demi-redressements assis	1	0	0	1		
10. Appareil à charge guidée de développé pectoral	1	1	1	3		
11. Appareil à charge guidée de développé incliné	0	1	0	1		
12. Appareil à charge guidée d'écarté couché et de musculation des deltoïdes arrière	1	0	1	2		
13. Appareil à charge guidée de développé des épaules	1	1	1	3		

14. Rameur à charge guidée	0	1	0	1		
15. Appareil à charge guidée de traction assistée et de flexion des bras	1	1	1	3		
16. Appareil à charge guidée d'extension des triceps	1	1	1	3		
17. Appareil à charge guidée de flexion des avant-bras	1	1	1	3		
18. Multistation à charge guidée de huit postes	0	0	1	1		
19. Appareil de suspension fléchie	1	0	0	1		
20. Appareil à charge libre de développé des jambes	1	0	0	1		
21. Machine Smith	1	1	0	2		
22. Appareil à charge libre d'extension des mollets en position assise	1	1	1	3		
23. Appareil à charge libre de développé incliné	1	0	0	1		
24. Appareil à charge libre de développé des épaules	1	0	0	1		
25. Appareil de tirage en T en position inclinée	1	0	0	1		
26. Support à usage multiple	1	1	0	2		
27. Demi-support	1	0	1	2		
28. Appareil d'élévation des jambes en position debout	1	1	0	2		
29. Appareil d'hyperextension incliné	1	0	1	2		
30. Banc de développé couché olympique	2	0	0	2		
31. Banc olympique à trois positions	0	0	2	2		
32. Appareil de flexion des avant-bras sur un plan incliné en position assise	1	0	0	1		
33. Banc réglable (horizontal, incliné et vertical)	2	2	4	8		
34. Banc réglable (décliné, horizontal et incliné)	2	0	1	3		
35. Banc de redressement assis réglable	2	0	1	3		
36. Support pour haltères courts	0	0	4	4		
TOTAL	33	15	29	77		

ANNEXE C

Valeurs numériques pour l'évaluation de la soumission

EXIGENCES SUPPLEMENTAIRES		Points	Totals
1	Appareil à charge guidée de développé des jambes en position assise		
	Spécifiques Poignée d'appui facilitant l'entrée et la sortie	0.5	1.5
	Poids Pile de poids de 350 lb ou plus	1	
2	Appareil à charge guidée		
	Spécifiques Appui-pieds à angle	0.5	1.5
	Poids Pile de poids de 350 lb ou plus	1	
3	Appareil à charge guidée d'extension des jambes en position assise		
	Spécifiques Mécanisme de réglage de siège à ressort	0.5	1.5
	Poids Pile de poids de 250 lb ou plus	1	
4	Appareil à charge guidée de flexion des jambes en position couchée		
	Spécifiques Manchon à alignement automatique	0.5	1.5
	Poids Pile de poids de 250 lb ou plus	1	
5	Appareil à charge guidée de flexion des jambes en position assise		
	Spécifiques Manchon à alignement automatique	0.5	1.5
	Poids Pile de poids de 200 lb ou plus	1	
6	Combinaison d'extension et de flexion des jambes en position assise		
	Spécifiques Manchon à alignement automatique	0.5	1.5
	Poids Pile de poids de 200 lb ou plus	1	
7	Combinaison d'abduction et d'adduction de la hanche		
	Spécifiques Les bras d'exercice peuvent être réglés depuis la position de l'utilisateur	0.5	1.5
	Poids Pile de poids de 250 lb ou plus	1	
8	Appareil à charge guidée pour les muscles fessiers		
	Spécifiques Bras de levier contrebalancé pour assurer une faible résistance de départ	0.5	1.5
	Poids Pile de poids de 200 lb. ou plus	1	
9	Appareil à charge guidée de demi-redressements assis		
	Spécifiques Pas applicable	0	0
	Poids Pas applicable	0	
10	Appareil à charge guidée de développé des pectoraux		
	Spécifiques Bras de levier contrebalancés	1	

		indépendants pour assurer une faible résistance de départ		2.5
		Bras ou pédale de retenue	0.5	
	Poids	Pile de poids de 250 lb ou plus	1	
11	Appareil à charge guidée de développé incliné			
	Spécifiques	Bras de levier contrebalancés indépendants pour assurer une faible résistance de départ	1	2.5
		Bras ou pédale de retenue	0.5	
	Poids	Pile de poids de 250 lb ou plus	1	
12	Appareil à charge guidée d'écarté couché et de musculation des deltoïdes arrière.			
	Spécifiques	Options de poignées multiples	0.5	2
		Réglages multiples de position de départ, au moyen de cames placées au-dessus de la tête	0.5	
	Poids	Pile de poids de 250 lb ou plus	1	
13	Appareil à charge guidée de développé des épaules			
	Spécifiques	Bras de levier contrebalancés indépendants pour assurer une faible résistance de départ	1	2.5
		Bras ou pédale de retenue	0.5	
	Poids	Pile de poids de 250 lb ou plus	1	
14	Rameur à charge guidée			
	Spécifiques	Poignées rotatives	0.5	2
		Bras de levier indépendants	0.5	
	Poids	Pile de poids de 250 lb ou plus	1	
15	Appareil à charge guidée de traction assistée et de flexion des bras			
	Spécifiques	Options de poignées multiples	0.5	1.5
	Poids	Pile de poids de 250 lb ou plus	1	
16	Appareil à charge guidée d'extension des triceps			
	Spécifiques	Barre bombée ou multiples poignées offrant diverses prises	0.5	1.5
	Poids	Pile de poids de 200 lb ou plus	1	
17	Appareil à charge guidée de flexion des avant-bras			
	Spécifiques	Bras de levier contrebalancés indépendants pour assurer une faible résistance de départ	1	1.5
	Poids	Pile de poids de 200 lb ou plus	0.5	
18	Multistation à charge guidée de huit postes			
	Spécifiques	Modèle personnalisable	1	1.5
	Poids	Accessoires et pièces supplémentaires fournis	0.5	
19	Appareil de suspension fléchie			
	Spécifiques	Accessoires fournis	1	3
	Câbles	Plus de 12 pieds	1	

	Poids	Piles de poids de 375 lb ou plus	1	
Équipement de musculation à charge libre				
20	Appareil à charge libre de développé des jambes			
	Spécifiques	Barre d'appui sur la plaque de pied pour faciliter l'entrée et la sortie	0.5	1.5
	Poids	Plus de 6 supports de plaque	1	
21	Machine Smith			
	Spécifiques	Barre d'essai olympique d'au moins 1500 lb.	0.5	1.5
	Poids	Plus de 6 supports de plaque	1	
22	Appareil à charge libre d'extension des mollets en position assise			
	Spécifiques	Barre d'appui sur l'appui-cuisses pour faciliter l'entrée et la sortie	0.5	1
	Poids	Supports de plaque	0.5	
23	Appareil à charge libre de développé incliné			
	Spécifiques	Poignées multiples	0.5	1.5
	Poids	Supports de plaque	1	
24	Appareil à charge libre de développé des épaules			
	Spécifiques	Poignées multiples	0.5	1.5
	Poids	Supports de plaque	1	
25	Appareil de tirage en T en position inclinée			
	Spécifiques	Appui-torse	0.5	2
		Siège réglable	0.5	
	Poids	Supports de plaque	1	
26	Support à usage multiple			
	Spécifiques	Au moins 20 points de réglage disponibles	1	5
		Barre de traction, barre latérale et autres supports supplémentaires	0.5	
		Rangement frontal à l'aide de tiges, de coupelle en J ou en V et de crochets	0.5	
		2 barres latérales (en plus des prises de barre de sécurité)	0.5	
		Supports à barre olympique	0.5	
		Bande élastique ou dispositifs de fixation	0.5	
	Poids	Plus de 8 supports de plaque	1	
27	Demi-support			
	Spécifiques	Barre de traction intégrée	0.5	2.5
		Supports à barre olympique	0.5	
		Bande élastique ou dispositifs de fixation	0.5	
	Poids	Plus de 8 supports de plaque	1	
28	Appareil d'élévation des jambes en position debout			
	Spécifiques	Pas applicable	0	0
29	Appareil d'hyperextension incliné			
	Spécifiques	Inclinaison réglable	0.5	1
		Appui-cuisses à angle	0.5	

30	Banc de développé couché olympique			
	Spécifiques	Mécanisme de démarrage de remise en place pivotante	0.5	1
	Poids	Plus de 4 supports de plaque	0.5	
31	Banc olympique à trois positions			
	Spécifiques	Repose-pieds à 2 positions	0.5	1
	Poids	Plus de 6 supports de plaque	0.5	
32	Appareil de flexion des avant-bras sur un plan incliné en position assise			
	Spécifiques	Siège à angle	0.5	1
	Poids	Supports de plaque	0.5	
33	Banc réglable (horizontal, incliné et vertical)			
	Spécifiques	Roulettes facilitant le transport	1	1
34	Banc réglable decline, horizontal et incliné			
	Spécifiques	Roulettes facilitant le transport	1	1
35	Banc de redressement assis réglable			
	Spécifiques	Réglable à plus de -30 degrés	1	1
36	Support pour haltères courts			
	Spécifiques	Pas applicable		
TOTALS			56	56

ANNEXE « D »

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

Évaluation technique de notation – 70%					Max
Besoin	10%	Montant:	100 % (36/36) Peuvent fournir des pièces de matériel demandé dans les quantités requises.	7	7
			90 % (32/36) Peuvent fournir des pièces de matériel demandé dans les quantités requises.	4	
Service	10%	La garantie, pièces et services:	Technicien de service disponible à l'action des réparations dans les 10 jours ouvrables suivant la date de la demande de service	5	7
			Soutien technique par téléphone, par courriel ou en ligne de bavardage dans les 48 heures suivant la demande	2	
Qualité	80%	Qualité:	Contient des caractéristiques supplémentaires, les avantages sociaux et les spécifications figurant à l'annexe C.		56
Maximum total possible de points techniques					70

Évaluation financière de cotation – 30 %					Max
Coût		Montant:	Total le plus bas prix sur tous les articles demandés	30	30
			2e prix le plus bas sur tous les articles demandés	20	
			3e prix le plus bas sur tous les articles demandés	10	
Maximum total possible de points – États financiers					30
Maximum total possible de points – Global					100

ANNEXE « E »

NOMMES DES ADMINISTRATEURS

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA) _____

Les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, à la date de clôture de l'invitation à soumissionner:

- a) la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire;

Administrateurs: (S'il vous plaît écrire en lettres moulées)

NOM	NOM